#### **COMPTE-RENDU valant PROCES VERBAL**

## Du CONSEIL MUNICIPAL du 29 septembre 2020 à 20h30

## 1) Validation du compte-rendu du conseil municipal du 25 août 2020 :

Le compte-rendu du conseil municipal du 25 août est validé à l'unanimité.

# 2) Désignation du représentant de la commune au sein de la commission d'évaluation des charges transférées de la CA3B :

Le conseil municipal désigne Monsieur Aimé NICOLIER, en qualité de titulaire et Monsieur Thierry THENOZ, en qualité de suppléant, qui représenteront la commune de LESCHEROUX au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées.

## 3) Application de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) aux locataires communaux :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le mode de financement du service public de collecte des ordures ménagères pour l'ensemble de l'Agglomération est désormais la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Elle est calculée sur la base de la valeur locative cadastrale du logement. La notification de la participation au titre de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) interviendra une fois par an au mois de septembre au même moment que la taxe foncière et couvrira l'ensemble de l'année en cours.

De ce fait, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) a remplacé la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) sur l'ex Com-Com de Saint-Trivier-de-Courtes. Le conseil municipal décide de répercuter à chaque locataire le montant de la TEOM calculé en fonction de la surface du logement occupé et du nombre de mois de l'année où le logement a été occupé par le locataire.

### 4/ Délégation de la compétence de délivrance d'une autorisation d'urbanisme :

Le Conseil Municipal prend acte du dépôt par Monsieur NICOLIER Aimé d'une demande de déclaration préalable et désigne Madame Dominique PETITJEAN, 3<sup>ème</sup> adjointe au maire pour se prononcer sur la délivrance de la déclaration préalable à l'issue de la phase d'instruction.

## 5) Echange des parcelles A 621 et A 622 :

Maître Alexandre BONNEAU, notaire à Saint-Trivier-de-Courtes, est désigné pour formaliser l'échange par acte notarié. Mr le Maire est autorisé à signer cet acte.

Il est précisé que les frais, droits et émoluments seront en totalité à la charge de la commune de LESCHEROUX.

#### 6) Antenne 4G: Bail relatif à la parcelle A 622:

Mr le Maire rappelle qu'Orange, pour le compte des quatre opérateurs de téléphonie, va implanter une antenne-relais Haut débit mobile 4G sur la commune de LESCHEROUX, au lieudit Grand Clos. Il rappelle la volonté des élus pour que cette antenne soit implantée sur une parcelle communale.

Le conseil municipal accepte les termes du projet de bail d'une durée de 12 ans fixant les obligations et engagements des parties et autorise Mr le Maire à le signer.

## 7/ Point des différentes commissions :

## Commission vie locale - vie sociale:

- Le CCAS va se réunir, le vendredi 9 octobre pour l'installation de la nouvelle équipe.
- **Bibliothèque**: Mme Violène PELLETIER a rencontré les bénévoles de la bibliothèque municipale et donné des explications relatives aux travaux qui seront réalisés à la bibliothèque en 2021.
- Calendrier des fêtes 2021 : La commission va se réunir le 23 octobre en présence des présidents d'associations pour l'établissement du calendrier des fêtes et du bulletin municipal 2021.

## Commission aménagement des espaces publics et du patrimoine privé de la commue – hors bâtiments :

- Programme voirie 2020 : La SOCAFL a terminé les travaux.
- Elagage des haies/arbres voies communales : la commission va entreprendre une action auprès des propriétaires concernés par un défaut d'entretien qui nuit à l'efficacité des réseaux téléphoniques et à la circulation des véhicules.
- **Cimetière**: la commission va se réunir le 10 octobre pour finaliser les dossiers administratifs de renouvellement des concessions (n° d'emplacement, corps inhumés, échéance du contrat, titres ...)

## Commission bâtiments publics et privés de la commune :

- **Bibliothèque :** la commission travaille sur ce dossier en vue d'une ouverture de la bibliothèque pour septembre 2021.
- Bâtiment logements des écoles : Il est rappelé que la totalité des menuiseries intérieures et extérieures sera changée afin de réaliser une économie d'énergie. Il est décidé que les travaux de réaménagement du logement qui abritait auparavant la bibliothèque seront réalisés dès que les travaux de réaménagement de la bibliothèque au rez-de-chaussée seront terminés.
- **CEP Conseil en Energie Partagée de la CA3B**: Une campagne d'enregistrement de température aux écoles a été réalisée ainsi qu'une étude thermique du logement communal n°5 de la cure, pour notamment améliorer le confort thermique du logement et analyser les économies d'énergies potentielles. La commission va étudier ces deux dossiers.

### Commission affaires scolaires : bâtiments, cours et équipements diverses :

- Visite des locaux scolaires : la commission s'est réunie pour visiter le site.
- Structures de jeux : La commission a validé l'acquisition d'une structure de jeux pour l'école du bas. Pour l'école du haut, la commission étudie l'installation d'un parcours de jeux, les devis sont en cours.
- **Plan de circulation aux écoles** : La commission va réaliser un plan de circulation des piétons / véhicules afin de sécuriser le site.

